



PLAN DE DEVELOPPEMENT  
DE LA FORMATION  
PICARDIE

# 2021>2026

5 **priorités** pour développer les compétences  
des chef-fe-s d'entreprise agricole et réussir les transitions



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES



# ÉDITO DU PRÉSIDENT



## Se former pour mieux rebondir

Depuis toujours les agriculteurs ont su s'adapter aux nécessaires évolutions de leur métier. Dans ce contexte de volatilité des prix, de crises sanitaires, de nouvelles attentes sociétales, d'aléas climatiques à répétition et de transitions énergétique et écologique, nous sommes une nouvelle fois attendus.

Ces évolutions nécessitent de revoir certaines de nos pratiques de production allant même jusqu'à remettre en cause nos stratégies d'entreprise avec le risque de nous déstabiliser si nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les enjeux et de maîtriser les outils pour nous adapter.

C'est là que la formation prend tout son intérêt et joue un rôle essentiel pour à la fois bien appréhender les problématiques et pour trouver les bonnes clés et les bons outils pour relever ces nouveaux défis. La formation est également l'occasion d'échanger avec d'autres agriculteurs car bien souvent les solutions sont en partie collectives.

C'est dans cet esprit que votre comité VIVEA Picardie composé d'élus de divers horizons, de diverses productions, a construit ce Plan de Développement de la Formation du Territoire Picard pour vous aider à traverser cette période de turbulences sans encombre et à trouver les moyens de mieux rebondir.

Guillaume SEGUIN

## Les Appels d'Offres Spécifiques en cours en Picardie



### Employeur de compétences (2018—2021)

Développer les compétences liées à la fonction d'employeur (embaucher, manager, fidéliser...)



### Savoir dialoguer et valoriser ses pratiques (2020-2022)

Connaître les clefs pour participer, à son niveau, à une image positive du monde agricole



### Dirigeant d'entreprise (2020-2023)

Développer les compétences liées à la maîtrise des différentes missions du chef d'entreprise

# Les 5 priorités stratégiques de VIVEA

Rappel des chiffres de 2019

CONFORTER

LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE



Nombre de dossiers : 29

Nombre de stagiaires : 204

Nombre d'heures stagiaires : 2 790

- ▶ Réfléchir et analyser le contexte de manière prospective afin de pouvoir anticiper les besoins futurs et saisir les opportunités de développement.
- ▶ Connaître et maîtriser ses coûts de production mais également savoir élaborer son prix de vente.
- ▶ Être capable de définir un plan de transmission de son exploitation - entreprise en appréhendant toutes les problématiques à prendre en compte.
- ▶ Savoir s'exprimer dans les médias traditionnels mais également savoir utiliser au mieux les réseaux sociaux (twitter, instagram).
- ▶ Acquérir de l'aisance à s'exprimer et adopter la bonne attitude en fonction de la situation ; par exemple défendre son projet vis-à-vis des parties prenantes (banques, collectivités...).
- ▶ Etablir un plan de développement de son entreprise (investissement, production).

CRÉER DE LA VALEUR



Nombre de dossiers : 75

Nombre de stagiaires : 435

Nombre d'heures stagiaires : 5 157

- ▶ Savoir analyser les besoins de clients potentiels pour adapter sa production.
- ▶ Prévoir un plan de formation pour soi et pour ses salariés.
- ▶ Savoir développer l'attractivité d'un produit innovant.
- ▶ Apprendre à créer un collectif et le faire vivre sur un projet économique.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT  
ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



Nombre de dossiers : 162

Nombre de stagiaires : 1 310

Nombre d'heures stagiaires : 13 182

- ▶ Réfléchir aux pistes d'amélioration et analyser les effets du bien-être animal sur la productivité.
- ▶ Être en capacité de faire un diagnostic de l'impact de ses pratiques sur l'environnement pour envisager de futures mesures durables.
- ▶ Apprendre à mesurer son bilan carbone sur son exploitation pour faire éventuellement évoluer ses pratiques.

## DEVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Nombre de dossiers : 63  
Nombre de stagiaires : 327  
Nombre d'heures stagiaires : 3 570

- ▶ Savoir créer une bonne ambiance de travail pour recruter et garder ses salariés.
- ▶ Savoir conforter sa place de décisionnaire dans son entreprise ou dans un collectif.
- ▶ S'organiser efficacement et apprendre à gérer ses priorités.
- ▶ Savoir s'entourer et gérer ses collaborateurs (délégation, contrôle...)

## DÉPLOYER LES SOLUTIONS DIGITALES



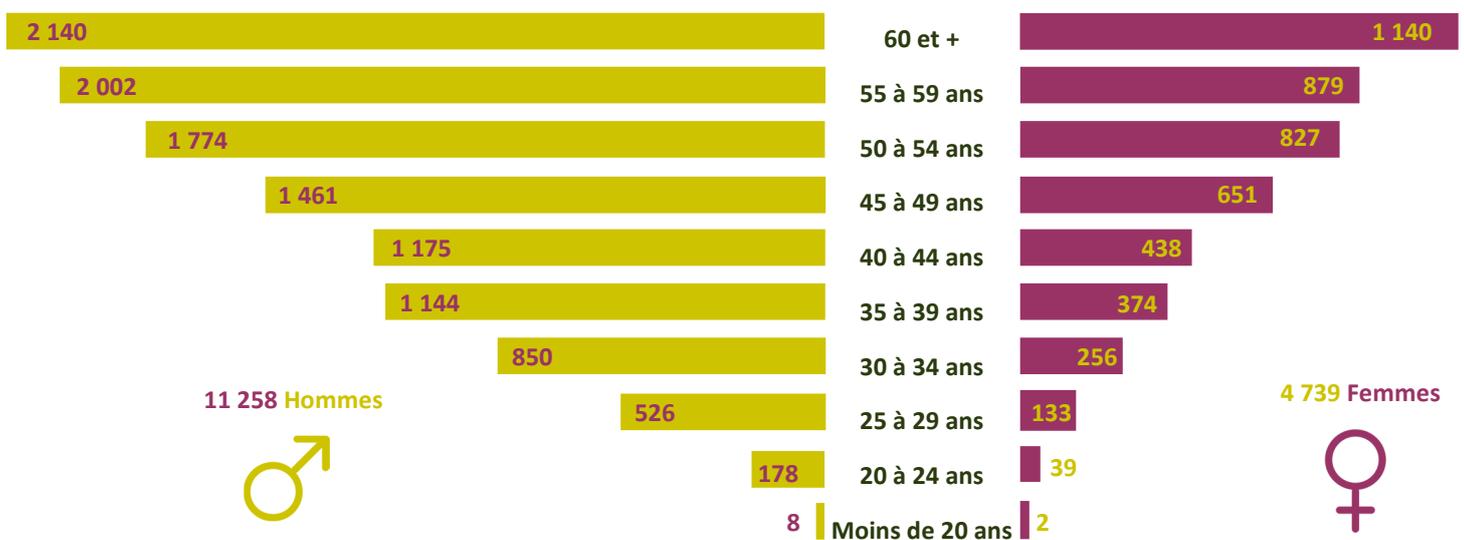
Nouvelle priorité

- ▶ Acquérir une vision plus globale des solutions appliquées à l'agriculture proposés par le numérique.
- ▶ Passer du bureau papier au bureau virtuel, savoir prendre le virage du numérique, par exemple l'optimisation de l'utilisation du smartphone comme un outil d'aide à la décision.

### Recommandations sur les modalités pédagogiques :

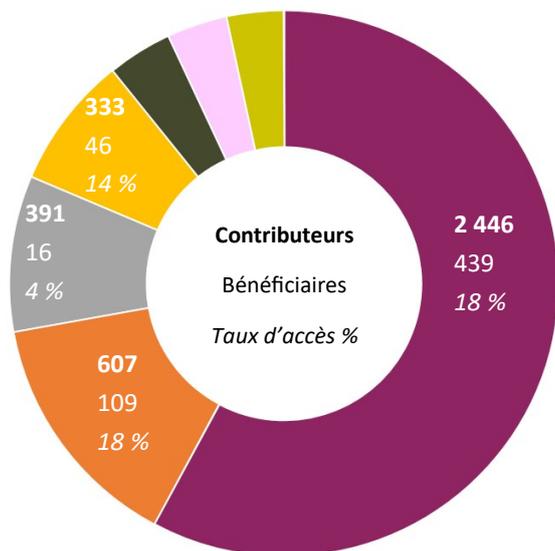
- ▶ Développer des modalités pédagogiques plus pratiques (visites d'exploitation ...) pour illustrer la mise en œuvre des compétences acquises pendant la formation.

## Répartition des contributeurs (trices) par sexe et tranche d'âge en 2019



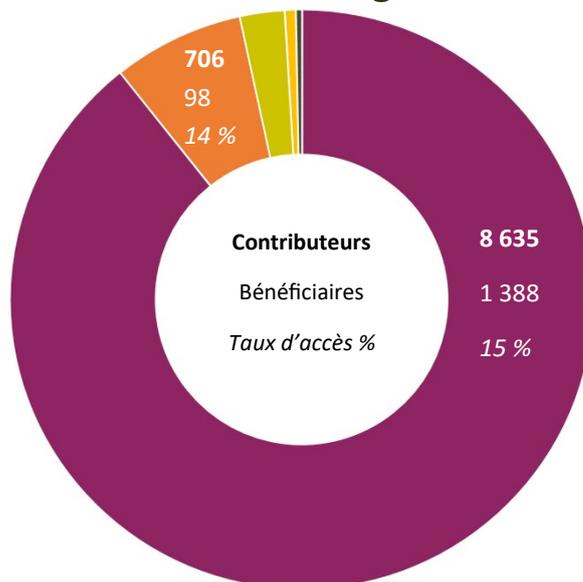
# Chiffres clés par filières classés en 3 catégories

## Production animale



- Culture et élevage associés
- Vaches laitières
- Autres animaux
- Autres bovins et buffles
- Volailles et porcs : **162** - 42 - 26 %
- Ovins et caprins : **150** - 15 - 10 %
- Chevaux, autres équidés : **142** - 12 - 8 %

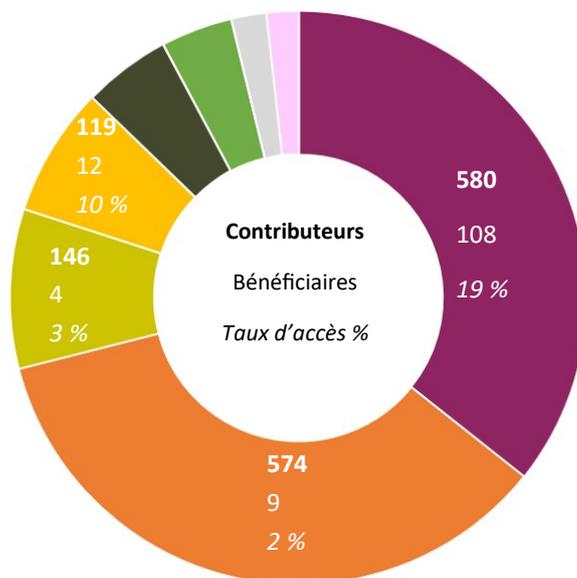
## Production végétale



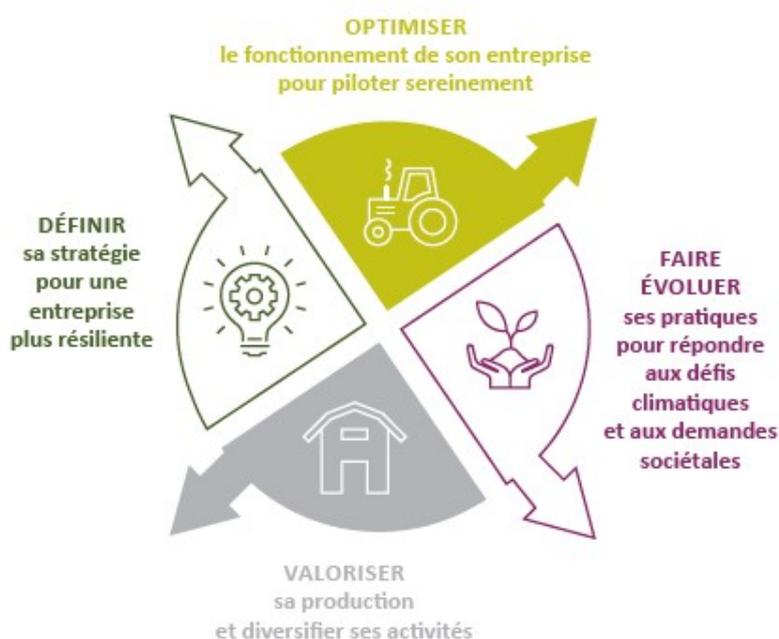
- Céréales, légumineuses et graines oléagineuses
- Vigne
- Légumes, melons, racines et tubercules : **240** - 56 - 23 %
- Fruits à pépins et à noyau : **58** - 10 - 17 %
- Autres : plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques, tabac et autres fruits d'arbres et à coque : **31** - 10 - 32 %

## Services

- Activités de soutien aux cultures
- Services d'aménagement paysager
- Autres activités liées au sport
- Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- Services de soutien à l'exploitation forestière : **80** - 2 - 3 %
- Activités de soutien à la production animale : **65** - 4 - 6 %
- Autres : activités récréatives et de loisirs, hébergement et production d'électricité : **29** - 9 - 31 %
- Commerce de gros de fruits et légumes, autres commerces de détail alimentaires : **32** - 10 - 31 %



## 4 enjeux



## Accès à la formation et évolution des dispositifs

<p><b>FAVORISER L'ACCÈS AUX FORMATIONS</b> <b>« STRATÉGIQUES »</b></p>	<p><b>DÉVELOPPER L'ACCÈS A LA FORMATION</b></p>
<p>Rendre plus attractives les formations de nature stratégique et montrer la valeur ajoutée concrète qu'elles peuvent apporter.</p>	<p>Favoriser l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire et des filières. L'indicateur choisi est le taux de renouvellement* annuel des bénéficiaires de formation. Il est fixé à 40% pour toucher une diversité de chefs d'entreprise.</p>
<p><b>FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE MODALITÉS</b> <b>PÉDAGOGIQUES PERSONNALISÉES</b></p>	<p><b>MAINTENIR UNE OFFRE</b> <b>DE FORMATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE</b></p>
<p>Mieux répondre aux besoins de chaque bénéficiaire, personnaliser et rendre plus innovantes les formations en favorisant les logiques de parcours.</p>	<p>Maintenir une offre de formation sur l'ensemble du territoire et favoriser les innovations.</p>

\*le taux de renouvellement correspond au pourcentage de bénéficiaires de formation en année N qui ne se sont pas formés les 2 années précédentes

